D

Déclaration en matière de stratégie Erasmus

D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne. ☑

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

Notre établissement est situé à La Réunion, un territoire français situé sur une île de l'océan indien. Il est donc rattaché à deux zones géographiques : l'Europe et l'Océan Indien. Nos étudiants et enseignants sont à la fois français, européens et peuple de l'océan indien à fort caractère multiculturel du fait des origines variées des habitants de l'île. Il est donc opportun de ne fermer aucune porte au développement de l'employabilité de nos élèves.

La stratégie de l'établissement et de l'académie est donc d'ouvrir nos étudiants et enseignants à toutes ces cultures. Les mobilités sont donc à envisager et à organiser à la fois en Europe, mais aussi dans la zone Océan Indien : Afrique du Sud, Madagascar, Île Maurice, Seychelles...

La Réunion est également un territoire ultramarin ultrapériphérique de l'Europe. Nous avons donc un rôle de représentativité de l'Union Européenne dans l'Océan Indien. Ce rôle nous tient à coeur et nous sommes un point de dissémination de la culture Européenne.

Les lieux de stages sont de plus en plus difficiles à obtenir car la distance et les différences culturelles sont des obstacles à des contacts professionnels concrets.

Un travail important est à mener quant à la reconnaissance des diplômes entre les pays de l'océan indien. La recherche de partenaires est un de nos objectifs principaux.

Quant à l'ouverture vers l'Europe, elle est primordiale pour le développement de la citoyenneté européenne et française de nos étudiants. L'attachement de La Réunion à la France et à l'Europe est pour la population une chance que certains réussissent à saisir. Il nous faut, en tant que centre de formation du ministère de l'éducation nationale, encourager et développer cette ouverture européenne des réunionnais.

Nos étudiants en BTS tertiaires manquent de visions concrètes du monde des grandes entreprises (peu nombreuses à La Réunion). Il nous faut développer et favoriser les possibilités d'observation, d'insertion professionnelle en partenariat avec de grandes entreprises européennes. L'éloignement géographique (8000 km de la Métropole) est un obstacle physique, culturel et financier que nous cherchons à réduire.

Pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme.
Si ce n'est pas d'application, veuillez expliquer (max. 2000 caractères).

Langue originale [FR]

A ce jour, la coopération européenne et internationale dans l'enseignement a eu lieu dans le cadre de la section européenne des classes de lycée (pré-bac) dans le cadre de projets Comenius.

Concernant les formations post-bac, aucun projet de coopération n'a encore été mis en place. Mais la demande est présente et nous recherchons via e-Twinning des partenaires qui accepteraient ces échanges.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

1- Augmenter les niveaux de qualifications pour former les diplômés et les chercheurs : La mobilité permet un enrichissement culturel et professionnel indéniable et marquant pour des populations insulaires comme la notre. La mobilité apporte aux étudiants une maturité et une ouverture d'esprit enrichissante dans leurs activités.

2- Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur : Les enseignants, même d'origine métropolitaine, ont besoin de se ressourcer en s'exposant au monde. Le bénéfice est forcément répercuté sur la qualité de leur enseignement. Leur immersion dans le monde professionnel international permettrait un enseignement plus pertinent des pratiques professionnelles.

3- Relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transnationale : la mobilité et la coopération obligent l'établissement à comparer ses prestations pédagogiques et ses résultats aux autres établissements. La qualité de nos pratiques pédagogiques et de vie sociale tendront nécessairement vers une exemplarité face aux regards des partenaires.

4- Faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises et favoriser l'excellence et le développement régional : Nos formations tertiaires (administrative, commerciale et comptable) sont très liées au monde professionnel et nos rapports sont fréquents : stages, interventions, jurys d'examen, validation des acquis de l'expérience, taxe d'apprentissage... Un développement de ces relations vers de nouveaux partenaires européens et étrangers ne pourra être que bénéfique à la qualité des formations et à la pertinence des pratiques pédagogiques.

5- Améliorer la gouvernance et le financement : la gestion de projets à l'internationale pour un établissement scolaire exige une gouvernance exigeante et précise de moyens matériels et humains : l'élaboration de budget, l'argumentation des projets pour vote au conseil d'administration, le suivi et les compte-rendus aux différentes institutions partenaires (rectorat, région, entreprises) nous obligent à une gestion précise des projets et de leur financement.

** COM (2011) 567 (http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF)*